

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'IPAG DU 30 JUIN 2016

Le Conseil de l'IPAG de Valenciennes s'est réuni le 30 juin 2016, dans la salle 301 du campus Les Tertiales, rue des Cent têtes à Valenciennes.

Etaient présents :

Madame MANGEOL, Directrice de l'IRA de Lille et Présidente du Conseil
Monsieur ABDOUNE, représentant le Sous-préfet de Valenciennes
Madame ANDRIS, représentant le Maire de Valenciennes
Monsieur Francis DELPORTE, représentant le CNFPT
Monsieur CHERRIER, Directeur de l'IPAG, élu enseignant
Madame LECLERCQ, élue BIATSS
Monsieur METAY, élu BIATSS
Monsieur DUHAMEL, Elu Usager
Monsieur HONOREZ, Elu étudiant
Madame GERARD, Elue étudiant
Monsieur SIGUOIRT, Vice-Président Ressources Humaines, représentant le Président de l'UVHC

Avaient donné pouvoir :

M. LEGOFF, DGAFP à Mme MANGEOL
Mme GUILBERT, élue étudiante, à Mme LECLERCQ
M. LHOMME, élu enseignant, à M. CHERRIER

Madame MANGEOL, Présidente du Conseil, ouvre la séance à 9h45, en remerciant les conseillers pour leur présence en cette période chargée.

1) Approbation du compte-rendu du Conseil de l'IPAG du 17 décembre 2015

Le compte-rendu a fait l'objet d'une remarque et n'est pas adopté lors de ce conseil, il sera modifié et présenté à l'approbation au prochain conseil.

2) Compte financier 2015

Mme LECLERCQ, Responsable Administrative et Financière, présente les documents envoyés et détaille les dépenses et les recettes de l'exercice, notamment les recettes de Formation Continue et d'apprentissage en augmentation.

Mme MANGEOL félicite la bonne utilisation des deniers publics avec la mutualisation avec les autres composantes des Tertiales.

M. CHERRIER précise que les recettes d'Apprentissage peuvent fluctuer d'une année à l'autre, selon la participation de l'Etat pour aider les administrations qui supportent le coût de formation, en plus du salaire de l'apprenti.

3) Budget Rectificatif

Madame LECLERCQ présente le BR de 75 000€ : recettes de Formation Continue et d'Apprentissage en augmentation. (Le Budget Rectificatif a déjà été accepté par l'Université)

4) Calendrier 2016-2017 :

M. CHERRIER présente le calendrier pédagogique de l'année et M. SIGUOIRT informe le Conseil que l'Université va revoir les fermetures pour l'année 2016-2017.

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

5) Questions diverses

Mme MANGEOL donne la parole aux membres du Conseil.

Mme Leclercq, au nom de Mme GUILBERT, élue étudiante, demande que la **méthodologie du mémoire de Master** soit avancée, car les étudiants ont beaucoup d'interrogations à ce sujet.

Il est précisé qu'une réunion d'information sur le stage, sera programmée, bien en amont.

M. DUHAMEL présente l'**Association des étudiants** : la Corpo, qu'il a repris fin 2014. Il regrette le peu d'investissement des étudiants dans les actions organisées. M. CHERRIER souligne le travail remarquable de l'association quant aux activités et à la remise en état des locaux.

Modification des règlements d'examens : M. CHERRIER souligne le problème du plagiat et propose la modification des règlements d'examens. Les règlements d'examens du DAG et de la LAP sont également modifiés pour préciser les modalités des rattrapages : justificatif et demande de rattrapage avec engagement de se présenter à l'épreuve, à fournir dans un délai de 5 jours.

Mme GERARD demande également des précisions concernant les retards aux examens, car beaucoup d'étudiants abusent de la tolérance des surveillantes.

M. CHERRIER rappelle que les règlements d'examen doivent être strictement respectés et qu'il y veillera. Les étudiants demandent également plus de vigilance lors des surveillances d'examen. Une réunion sera organisée avec les personnes chargées des surveillances, avant le début des examens.

Les questions diverses étant épuisées, Mme MANGEOL lève la séance.